

# Les écoles associées de l'Unesco en Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# L'UNESCO ET NOUS

---

## Les écoles associées de l'Unesco en Suisse

Des établissements d'enseignement suisses font partie du Système d'écoles associées depuis le début de cette entreprise. A l'Ecole normale de jeunes filles de Locarno, désignée dès 1953, se sont joints l'Ecole normale de Fribourg et le Collège classique de Neuchâtel.

En 1955, une bourse Unesco a permis à M<sup>lle</sup> Felicina Colombo, sous-directrice de l'Ecole normale de Locarno, de faire un voyage d'études dans plusieurs pays européens.

En 1955-1956, quatre groupes d'élèves de l'Ecole normale de Locarno se sont livrés à des recherches sur les droits de l'homme et à des études sur les origines historiques de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans toute l'école, lorsque l'occasion s'en présentait, l'attention des élèves était attirée sur l'œuvre des organisations internationales, et l'étude même de ces organisations a été abordée avec les élèves de dernière année.

A l'Ecole normale de Fribourg, une étude détaillée sur les pays de l'Amérique latine, et plus particulièrement le Costa Rica, a été entreprise dans le cadre des cours de géographie ; un échange de correspondance et de documents s'est institué avec une école participante de ce dernier pays.

En 1955 aussi, une cinquantaine de fillettes de 11 à 12 ans, élèves au Collège classique de Neuchâtel, ont étudié le Japon pendant une année, sous la direction de M<sup>lle</sup> Edmée Montandon. Leurs travaux ont porté sur de nombreux aspects du pays (histoire, culture, organisation sociale) et ont abouti à la réalisation d'une monographie sur le Japon, rédigée et illustrée par les élèves, travaillant soit en groupe soit isolément. Les écoles japonaises associées et l'Ambassade du Japon à Berne ont collaboré à l'expérience, qui s'est terminée par une exposition publique des matériaux rassemblés, évoquant le folklore, le théâtre et la musique du Japon ainsi que son aspect économique.

Un projet analogue relatif à la Grèce a été exécuté en 1957 et 1958 ; il a été couronné par un voyage accompagné en Grèce, organisé avec la collaboration de M. Jean Plagianakos, directeur pour la Grèce du programme des écoles associées.

C'est la Thaïlande qui a été choisie comme thème d'étude pour 1959-1960. Comme les années précédentes, le programme comprenait la préparation d'une monographie et d'une exposition, qui a été présentée par les élèves aux participants à un stage d'études sur les pays orientaux, organisé par la Commission nationale suisse pour l'Unesco. Installée ensuite au Musée ethnographique de Neuchâtel, cette exposition a été officiellement inaugurée par la reine de Thaïlande, au cours de son voyage en Suisse. Transférée à Genève, au Musée d'art et d'histoire, puis à Lausanne, elle a été présentée au public sous le patronage de la Fraternité mondiale.

M<sup>lle</sup> Montandon a participé au Stage d'études régional sur l'éducation pour la compréhension internationale qu'avaient organisé en 1956 les Commissions

nationales danoise, norvégienne et suédoise pour l'Unesco, en collaboration avec l'Unesco, à l'Institut de l'Unesco pour l'éducation (Hambourg). Elle a aussi participé au Stage d'études régional à l'intention des écoles européennes associées, organisé par l'Unesco à Hambourg, en juillet 1958. En 1961, M<sup>lle</sup> Montandon a été invitée à une « rencontre » organisée par la Commission nationale allemande, rencontre qui a réuni pendant trois jours des professeurs exerçant dans les écoles associées d'Autriche, de la République fédérale d'Allemagne et de Suisse.

En 1962, la Commission nationale suisse a nommé M<sup>lle</sup> Montandon directrice du programme des écoles associées dans les établissements d'enseignement suisses. Elle a pu bénéficier d'un voyage d'études de trois mois en Thaïlande, au Japon, aux Philippines et en Inde. Une information systématique sur le programme des écoles associées a été entreprise depuis lors. Cette activité devait aboutir en 1962 et 1963 à l'inscription d'une trentaine d'établissements scolaires appartenant à neuf cantons différents. Un grand nombre d'entre eux désirent étudier plus spécialement l'Iran qui fit en 1962 et 1963 l'objet de deux cours de trois jours organisés à l'intention de 30 maîtres de l'enseignement secondaire supérieur de Suisse alémanique à Oberägeri (canton de Zoug) et de 50 professeurs de gymnase et de lycée de Suisse romande à Vercorin (canton du Valais).

En 1962-1963, la classe de rhétorique du Collège Saint-Michel de Fribourg, composée de 62 jeunes gens de 17 et 18 ans, a consacré tous les mercredis une heure de cours à une conférence faite par un élève sur un sujet de culture orientale. Chaque conférence, qui permettait à l'élève de manifester ses talents d'orateur et son sens de la culture, fut suivie d'une discussion. Cette expérience heureuse, faite dans le cadre du programme scolaire, sera reprise chaque année sous la direction de l'abbé Fernand Carrier.

En 1962-1963 également, un groupe d'une vingtaine d'élèves bénévoles âgés de 15 à 16 ans et appartenant au Collège de Saint-Maurice (Valais) a mené à bien sous la direction du chanoine Jean Eracle une expérience consacrée à la Thaïlande. Cette expérience trouva son aboutissement à la fin de l'année scolaire dans l'organisation d'une exposition publique sur la Thaïlande, qui fut inaugurée par l'Ambassadeur de ce pays. Les élèves assumèrent le commentaire de l'Exposition qui connut un beau succès.

Au Village Pestalozzi, à Trogen, on a présenté la vie familiale dans les différents pays de l'Orient.

La Commission nationale est actuellement en train de créer un centre de documentation pour le matériel utilisable en Suisse dans le cadre du programme des écoles associées. Un groupe de travail composé de M<sup>lle</sup> Montandon, du professeur Georges Redard, de M. Régis de Courten de la Bibliothèque nationale Suisse et de M. Jean-Baptiste de Weck, secrétaire général de la Commission nationale, établit des listes de bibliographies commentées sur différents pays d'Orient (Iran, Inde, Japon, Israël, Afghanistan, Thaïlande). Des achats de séries d'ouvrages sur ces pays seront faits et envoyés aux classes associées avec du matériel audio-visuel (diapositives, films fixes, disques, cartes de géographie, illustrations) sous la forme de caisses-bibliothèques itinérantes. Chaque caisse contiendra une cinquantaine de volumes et sera confiée au responsable d'une expérience pendant 6 à 12 mois.

La Commission nationale espère pouvoir envoyer prochainement des caisses-bibliothèques contenant des ouvrages en anglais sur la Suisse à la Commission nationale indienne.